

---

Bruxelles, le 17 décembre 2024

**Sujet : Formation des maîtres de stage RSL – 2025**

Aux maîtres de stage agréés, aux superviseurs, aux candidats à la maîtrise de stage, aux directions,

Docteur.e,

Pour rappel, l'A.M. du 23.04.2014 relatif notamment aux critères d'agrément du maître de stage précise que le maître de stage est tenu de suivre au moins une formation par an.

Le RSL organise des formations dans ce cadre ouvertes à toutes les personnes intéressées et gratuitement pour les personnes issues des hôpitaux partenaires (cotisants).

Le RSL n'est pas plus exigeant que les autres organismes proposant ce type de formations en termes de délivrance d'attestation : une attestation n'est délivrée qu'en cas de participation effective à la formation dans son entièreté ; d'où un contrôle des présences au début et à la fin de la formation. Soyez donc attentif, nous ne pouvons rien faire si vous ne participez pas à l'obligation légale de suivre une formation par année (civile). Des associations professionnelles proposent également des formations.

Nous nous efforçons tant que faire se peut de multiplier les dates et les lieux pour faciliter la participation.

**Voici le calendrier 2025.** Les lieux exacts seront encore à préciser.

Notre offre 2025 reprend (1) les deux thématiques déjà proposées en 2024 de sorte que si vous avez assisté à l'une vous pouvez assister à l'autre. A cela s'ajoute (2) la formation spécifique pour le.la candidat.e maître de stage et le.la nouveau.nouvelle maître de stage.

Si vous avez assisté à deux formations en 2024, nous vous invitons à nous contacter.

**Calendrier 2025**

**Transmettre la culture médicale : enjeux pour le bien-être des médecins de demain.**

Intervenante : E. Banse

- 14 mai (Bruxelles) <https://app.smartsheet.com/b/form/a35d7739af7c482680a93abe4c62df88>
- 21 mai (Hainaut) <https://app.smartsheet.com/b/form/f61d1c4f689c46398ca608f80c860b8c>
- 18 juin (Mont-Godinne) <https://app.smartsheet.com/b/form/2a8bbd5a63f54061b0cb39a57cc7bedd>
- 25 juin (Louvain-la-Neuve) <https://app.smartsheet.com/b/form/8a8248e5fefc403da2e34a039c79e85f>

## Evaluer la pratique d'un médecin spécialiste en formation, vers un jugement professionnel en évaluation ?

Intervenant : O. Maes

- 25 novembre (lieu ?) <https://app.smartsheet.com/b/form/fbeff839073844b5baa4ff0fdbd5a3fa>
- 2 décembre (Louvain-La-Neuve)  
<https://app.smartsheet.com/b/form/3281bf3154d745528f795b1500d5e72e>

## Outiller le maître de stage

**Formation spécifique pour le/la candidat.e maître de stage et le nouveau maître de stage.**

Intervenant : P. Rouard

- 12 mars <https://app.smartsheet.com/b/form/2c74368dd7bf444f8ae521332ca25e83>
- 11 juin <https://app.smartsheet.com/b/form/b83d460f92a9426990338d46f7cd4d5b>
- 26 novembre <https://app.smartsheet.com/b/form/a6547da95a9f4dbe8aed93d5e999ac6e>

La localisation est définie (un lieu médian) en fonction de l'origine des participants.

Vous pouvez d'ores et déjà **vous inscrire** à la séance qui vous intéresse. Vous recevrez alors un message indiquant que votre inscription nous est parvenue ; attention ce document **n'a pas valeur d'attestation d'inscription officielle**. Nous ne produisons pas ce genre de document.

Une formation planifiée aura toujours lieu. Si la formation venait à être annulée ou déplacée vous en seriez informé.

Les informations pratiques spécifiques à la formation seront communiquées uniquement aux inscrits une à deux semaines avant celle-ci.

Les inscriptions nous permettent d'anticiper le taux de participation (logistique) et la gestion des présences. Toute personne peut néanmoins se présenter à une formation sans pour autant être préalablement inscrite. C'est pourquoi les informations seront également disponibles sur le site du RSL dans la rubrique « actualités » ([Actualités | Réseau Santé Louvain](#)).

**Restez attentifs à nos messages (origine Mme Camille De Meyer) qui vous informeront d'éventuelles autres dispositions ou évènements et si l'accréditation est demandée.**

P. Rouard  
Coordinateur du RSL